

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément au N° 13 du Bulletin Technique de la Suisse Romande

RÉSULTATS DE CONCOURS

Musée central de Genève. — Le jury a terminé ses opérations samedi matin. Il a classé les projets des cinq concurrents appelés à prendre part au concours définitif dans l'ordre suivant: n° 1, *Casque 1602*; n° 2, *Galland*; n° 3, *Disque rouge et jaune*; n° 4, *Jean*; n° 5, *1250*.

L'ouverture des plis a donné le résultat suivant et la somme mise à la disposition du jury a été répartie ainsi qu'il suit:

- N° 1. M. Marc Camoletti, Genève, 3000 fr.
 N° 2. MM. de Morsier et Weibel, Genève, 2800 fr.
 N° 3. M. Edmond Fatio, Genève, 2000 fr.
 N° 4. MM. Saulnier et Bordigoni, Genève, 1700 fr.
 N° 5. MM. Regamey et Meyer, Lausanne, 1500 fr.

Note de la Rédaction. — Nous publierons le rapport du jury dès qu'il nous sera parvenu et notre prochain numéro contiendra la reproduction du projet sorti le premier; puis nous publierons successivement les dessins des 4 autres concurrents que le Conseil administratif a bien voulu mettre à notre disposition pour cela immédiatement après le prononcé du jury.

Ecole primaire de Moutier.

Extrait du rapport du jury. — Sur 48 projets présentés, le jury en élimine successivement 38.

Après ces diverses éliminations successives le jury retient les projets suivants sur lesquels il fait les observations ci-après:

Triangle dans un cercle II (dessin). L'escalier est un peu excentrique et les W. C. et dépendances prennent trop de place.

Deux cercles concentriques II (dessin). Supprimé pour classes placées à l'ouest ce qui forme une mauvaise disposition.

« *Simplon* ». Supprimé pour classes placées à l'ouest. Les W. C. placés à côté de l'escalier ne sont pas à conseiller, et l'escalier devrait être à triples rampes. — Par contre les façades sont originales et se présentent bien.

Monogramme O L (dessin). Les W. C. pour les deux sexes sont trop rapprochés, ils devraient être placés à une certaine distance. — L'entrée du bâtiment est défectueuse et la construction de la salle de gymnastique est passablement hasardée. — Sans cela la disposition des classes est bonne soit trois classes par étage au midi et une du côté de l'est. Le pilier de la porte de sortie laisse à désirer.

« *1^{er} avril* ». La disposition des classes est bonne, l'entrée sous l'escalier est défectueuse, les W. C. ne sont pas assez larges. — Une cloison placée entre les deux chambres de maîtres se trouve sur le vide, une fausse fenêtre au centre forme une mauvaise disposition et les façades sont d'une monotonie désespérante.

« *19 mars 31 mai* ». Trois classes placées à l'ouest forment une mauvaise disposition et l'entrée est défectueuse ainsi qu'une salle de dessin placée au midi; les façades sont bonnes.

Armoirie de Soleure (dessin). Toutes les salles et classes sont placées à l'est, disposition qui comporte certains avantages, n'ayant pas le soleil pendant l'après-midi. — L'entrée et les escaliers sont spacieux et d'une conception heureuse, ainsi que la loge du concierge placée près de l'entrée. Les salles de dessin sont aussi éclairées du côté de l'est. Les façades sont bonnes et d'une heureuse architecture quoique simples.

« *Birse* ». Bonne disposition des plans; l'orientation des classes se trouve aussi du côté de l'est, la salle de gymnastique est complètement séparée du bâtiment, et la façade au midi est assez heureuse comme conception. — Les W. C. et lavabos sont bien compris, par contre les salles de dessin manquent d'un bon éclairage.

« *A. B. C.* ». Bon projet et bonne disposition des plans. Toutefois on peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez donné de place à l'escalier et à l'entrée — un escalier triple rampe répondrait plutôt aux besoins. Les salles de dessin sont placées au midi, ce qui est défectueux et l'appartement du concierge n'est pas une heureuse conception, diverses chambres n'étant pas éclairées di-

rectement. — Les façades sont bonnes et présentent une heureuse conception s'adaptant avec le caractère donné à un collège de petite localité.

Après un examen des plans le jury se permet de faire les observations suivantes, qu'il serait bon de prendre en considération:

Entrées. Pour une maison d'école de cette importance et avec 14 classes, il est nécessaire de donner un certain développement à l'escalier et à la porte d'entrée, celle-ci demande une décoration simple mais répondant à un bâtiment public, et nous ne pouvons admettre une porte d'entrée donnant sous une rampe d'escalier, comme beaucoup de projets ont été conçus. Il serait nécessaire, vu le climat rigoureux, d'avoir une double porte. *Les vestiaires* sont prévus au programme, soit deux par étage; nous estimons que ceci est insuffisant et si l'on veut faire des vestiaires il faut en faire pour chaque classe, mais nous nous demandons s'il est vraiment nécessaire de faire des vestiaires spéciaux qui prendront beaucoup de place et coûteront beaucoup d'argent; nous croyons en outre que l'on pourrait se passer de ces locaux et utiliser les corridors pour suspendre les habits et les effets des élèves.

Salle de gymnastique. Cette salle prévue dans la majeure partie des projets au sous-sol, n'est pas à conseiller car elle occasionnera de grands frais et des difficultés de construction. La Birse est trop près du bâtiment à construire pour que des locaux au sous-sol soient à conseiller.

Devis. Le jury a contrôlé les devis des meilleurs projets, et il a pu constater que les sommes indiquées dans ceux-ci sont insuffisantes pour la construction projetée. Nous estimons qu'il faut compter au minimum 22 fr. par m³ depuis le sol jusqu'à la corniche du toit. Si les prix de maçonnerie sont minimales à Moutier, nous croyons que des prix plus élevés que dans d'autres localités devront être appliqués pour les travaux intérieurs. Nous estimons que les frais de construction pour les projets suivants ascendent aux sommes ci-bas:

« <i>A. B. C.</i> », 11104 m ³ à 22 fr.	env. 244000 fr.	
« <i>Birse</i> », bâtim. d'école 9982 m ³ à 22 fr.	» 219600 »	} 243900
salle de gymnast. 1620 m ³ à 15 fr.	» 24300 »	
<i>Armoirie de Soleure</i> (dessin) 11233 m ³		
à 22 fr.	» 247000 »	
« <i>1^{er} avril</i> » 11130 m ³ à 22 fr.	» 244800 »	
<i>Monogramme O L</i> (dessin) 10395 m ³		
à 22 fr.	» 228640 »	

Dans ces prix le chauffage central est compris, mais les frais de mobilier constitueront une somme à part.

Après ces diverses considérations, le jury a trouvé qu'il n'y avait pas à décerner un *premier prix*, aucun des projets ne répondant complètement au programme et aux exigences d'une maison d'école de cette dimension.

Un *deuxième prix* de 800 fr. est accordé au projet « *A. B. C.* » et deux *troisièmes prix* chacun de 600 fr., aux projets « *Birse* » et *Armoirie de Soleure* (dessin).

Trois mentions honorables sont accordées aux projets:

« *1^{er} avril* ». — « *Monogramme O L* » (dessin). — « *19 mars 31 mai* ». — Ces trois derniers projets se distinguant par une bonne disposition du plan.

Arrivés au terme de notre mandat nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Signé: Reutter, A. Stoecklin, arch., Ad. Tièche, arch.

Les enveloppes sont ouvertes par M. Cuttat, secrétaire du Conseil communal.

Le projet « *A. B. C.* » a pour auteurs MM. *Dufour et Baudin*, architectes à Genève.

Le projet « *Birse* » a pour auteur M. *Alfred Lanzrein* de Thoune à Paris.

Le projet *Armoirie de Soleure* (dessin) a pour auteur M. *Hans Dasen*, architecte, Berne.

AVIS DE CONCOURS

Confédération

Ecole polytechnique. — *Place vacante: assistant pour l'enseignement des travaux hydrauliques et des fondations à la division du génie civil.*

Conditions d'admission: études polytechniques et quelque expérience pratique dans le génie civil; connaissance des langues allemande et française.

Traitement: d'après convention spéciale.

Vaud

Le département des travaux publics met au concours les travaux de correction entre le village, la gare de **Châtillens et Oron-la-Ville**, des routes cantonales n° 241 et 374.

Les travaux dont le coût est estimé à fr. 35,000, consistent essentiellement dans la construction des culées d'un pont sur la Broye, en terrassements et en empièremments.

Les soumissionnaires pourront prendre connaissance du projet et des conditions dans les bureaux du département où leurs soumissions, conformes à la formule du cahier des charges, estampillées, cachetées et affranchies, devront parvenir avant le **lundi 1er juillet**, à 10 heures du matin.

Elles seront ouvertes à ce moment-là en présence des intéressés. Les soumissions devront porter la suscription: **Soumission pour Châtillens-Oron-la-Ville.**

Lausanne, le 19 juin 1901.

Le chef du département des travaux publics,
DUBOUX.

ARCHITECTES

La C^{ie} du chemin de fer **Châtel-Bulle-Montbovon** ouvre un concours pour l'élaboration des projets avec devis quantitatifs des bâtiments de gare de la ligne. Un montant de 1500 fr. sera alloué en prime aux deux ou trois meilleurs projets.

S'adresser, pour tous renseignements et pour avoir le programme, à M. *Schenk*, ingénieur, à *Bulle*. (H545B)

MISE AU CONCOURS DES TRAVAUX

POUR LA

CONSTRUCTION DU PONT DU MILIEU SUR LE RHIN, A BAËLE

En vue d'obtenir des projets et des offres pour la construction d'un nouveau pont sur le Rhin, à Bâle, en remplacement de l'ancien pont, un concours est ouvert entre les entrepreneurs du pays et de l'étranger expérimentés dans ce genre de travaux. Le cahier des charges nécessaire pour le concours peut être retiré, contre le dépôt de **Fr. 30.—**, chez l'ingénieur cantonal du canton de Bâle-Ville, qui donnera aussi de plus amples renseignements concernant cette entreprise (1).

Dernier terme pour l'envoi des offres et projets: le 14 décembre 1901.

Les maisons prenant part au concours rentreront en possession de la somme déposée.

Bâle, en juin 1901.

(H3431Q)

Le Département des Travaux publics du Canton de Bâle-Ville.

(1) Ces pièces peuvent également être consultées dans les bureaux de la rédaction du *Bulletin Technique*.

ATELIERS MÉCANIQUES DE SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS EN FER

==== CHARPENTES ET MENUISERIES MÉTALLIQUES ====

Ponceaux, Passerelles, Escaliers, Jardins d'hiver, Kiosques, Serres, Grilles, Balustrades, Portails en tous genres, Vitrages, Spécialité de fenêtres économiques et Portes en fer pour Usines, Halles, etc.

Etudes --- Devis

L. SCHMID-PERRET & C^{IE}, LAUSANNE

5, RUE SAINT-MARTIN, 5

(H8307L)

TURBINES

(H181V)

Société Anonyme

Ateliers de Constructions mécaniques

Ancienne Maison

B. ROY & C^{IE}

FONDÉE EN 1830

VEVEY

Moteurs hydrauliques. — Turbines avec régulateur de précision. — Transmissions. — Installations d'usines. — Pompes éleveoires. — Compresseurs d'air. — Presses. — Pressoirs mécaniques et hydrauliques. — Fours et pétrins mécaniques. — Raccords de tuyaux. — Vannes et hydrantes. — Appareils de levage. — Grues. — Ponts roulants. — Monte-charges. — Chaudronnerie. — Chaudières à vapeur et autres. — Réservoirs. — Tuyauterie. — Charpentes et ponts métalliques. — Halles en fer, etc. — Livraison prompte et soignée, sur modèles ou dessins et aux meilleures conditions, de

FONTE DE FER, BRONZE, CUIVRE ET AUTRES MÉTAUX